

COMPTE RENDU DE REUNION de la séance du Conseil municipal du 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf juin à vingt et une heure, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation et la présidence de M. Lionel JEAN, Maire.

Date de la convocation : 04.06.2025	Etaient présents : Lionel JEAN, Philippe de TOLEDO, Bernard GUYEZ, Thierry RENAUD, Richard LOPEZ, Marie-Christine CESARIN, Marie-Claude BEGUINOT et Anne-Marie BERTHET
Date d'affichage : 04.06.2025	Absents ayant donné procuration : Sylvie DAL DEGAN (pouvoir A.M BERTHET), LOPEZ Evelyne (pouvoir L. JEAN), Michaël SEVERAN (pouvoir B. GUYEZ)
	Absents excusés : Jade FALGUIERE, Frédéric BRUGEL et Laurie MAILHAC
	Secrétaire de séance : Anne -Marie BERTHET

ORDRE DU JOUR

Informations sur les structures Intercommunales

- 01 – Délibération de prestation de service pour l'EHPAD le Brestalou
- 02 – Subvention Association
- 03 – Demande de subvention à la poste pour des travaux d'alarme à l'agence postale communale
- 04 – Désignation du délégataire du contrat de concession de service public d'assainissement collectif
- 05 – Questions diverses - Courriers

Le Maire ouvre la séance et propose de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour sur la modification des statuts du SMEG.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Lecture et adoption du compte rendu du 6 mai 2025 qui est approuvé à l'unanimité.

Informations sur les structures intercommunales

CCPC : Philippe DE TOLEDO rapporte que le spectacle « t'es rien sans la terre » qui s'est déroulé le 23 mai sur le terrain de sport a compté plus de 200 spectateurs.

ENFANCE-JEUNESSE : Validation de 29 diplômes sur 30 pour l'opération BAFA.

Formation des personnels des crèches intercommunales au dépistage des troubles avec la MEEEX de Sauve.

La crèche de LEDIGNAN ne se remplit pas, très peu de demandes. Pour les centres aérés, il y a plus de rigueur au niveau des inscriptions afin que le nombre de places réellement disponibles soit optimisé.

SERVICE DECHETS : 9060 badges de délivrés pour la déchèterie. Lancement du projet de réhabilitation de la déchèterie de St BENEZET pour un coût estimé et revu à la baisse de 320 000 €.

Point sur le passage du porte à porte à Pompignan, on gagne en volume.

SIAEP : la validation de la DUP est proche, une réunion publique est à fixer rapidement pour donner des informations quant à la suite des travaux.

01 – Délibération de prestation de service pour l'EHPAD le Brestalou

L'EHPAD le Brestalou est tenu d'entretenir ses biens fonciers situés à proximité d'habitations vis-à-vis des mesures d'obligations légales de débroussaillage.

N'étant pas en mesure d'effectuer les travaux, l'établissement sollicite la Mairie dans le cadre d'une prestation de service.

Le Maire propose pour l'année 2025, le même prix que 2024 soit 65 € de l'heure.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser la réalisation de ces travaux de prestations de service par la Commune au prix de 65 € de l'heure exonéré de la TVA dans la limite de 25 heures pour l'année 2025.

02- Subvention Association

Lors de la réunion qui s'est déroulée le 2 juin entre le Maire, Lionel JEAN, les adjoints Evelyne LOPEZ et Richard LOPEZ et l'association Trente Arts, il a été entendu que les manifestations sur le domaine public seraient aidées mais pas celles sur le domaine privé.

Il est proposé néanmoins de donner la somme de 550 € sous réserve qu'un spectacle soit organisé sur le domaine public avant le 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser sous réserve la somme de 550 € à l'Association Trente Arts pour l'organisation d'un spectacle sur le domaine public.

03 – Demande de subvention à la poste pour les travaux d'alarme à l'agence postale communale

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise « LE CLUB SECURITE » concernant la pose d'une alarme à l'agence postale pour un montant TTC de 1790.40 €. Une demande auprès de La Poste a été faite et les travaux seront pris en charge en totalité.

04 – Désignation du délégataire du contrat de concession de service public d'assainissement collectif

Un appel d'offre a été lancé en avril 2025 sur la plateforme négociation. Deux offres ont été reçues des opérateurs SUEZ et SAUR pour un contrat de 12 ans.

Après analyse auprès du bureau d'étude IRH, la Société SUEZ est la meilleure prestation sur le long terme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de choisir la Société SUEZ pour le contrat de concession de service public d'assainissement collectif pour une durée de 12 ans.

05 – Delibération sur la modification des statuts du SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, le changement des statuts du SMEG. Il prend désormais la dénomination de Territoire d'énergie GARD SMEG en lieu et place de l'ancienne dénomination : Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- D'accepter la modification des statuts proposée par le SMEG.

06 - Questions diverses – Courriers

- Le véhicule abandonné à Crémal a été identifié par la Gendarmerie, Monsieur le Maire a essayé de joindre le propriétaire.

- L'avocat de la Commune a relancé la procédure concernant le problème des remorques entreposées sur un terrain.

- Problème de téléphone et de ligne internet à la bibliothèque.

- Redevance Chasse : Seule l'association de chasse de Gros gibier paye la redevance. Deux associations ont actuellement le droit de chasser sur le territoire communal.

- Recrutement de Mme Marion MARTINEZ pour un contrat saisonnier du 1^{er} juin au 31 août 2025 puis un contrat d’alternance sera signé du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2027.
- Recensement du 15 janvier au 14 février 2026, besoin d’un coordinateur et de deux personnes.
- Point du marché sur la place de la Mairie, le vendredi matin.

Rien ne restant à l’ordre du jour, la séance est levée à 23h20